## L'Adresse-Mme Erola

l'Ouest mais qu'au fond ils estiment qu'ils n'ont rien à apprendre; que l'Ouest est tout simplement une rallonge sous-developpée, en direction ouest, de l'Ontario, rallonge satisfaite de son état colonial jusqu'à l'avènement tout récent d'une certaine prospérité.

J'aimerais vous citer, dans le même ordre d'idée, un extrait du rapport présenté par la Commission de l'unité canadienne au Parlement en janvier de 1979:

L'attitude adoptée par les hommes politiques et les fonctionnaires d'Ottawa à l'endroit de leurs homologues provinciaux est celle du supérieur qui traite avec un inférieur . . . comment ne pas y voir matière à conflit entre les gouvernements.

Il faut trouver le moyen d'établir entre les régions du Canada, une association d'égaux, une association dont tous les membres sont aussi importants les uns que les autres.

Les Canadiens de l'Ouest, en général, veulent que les régions participent aux décisions nationales. Ils veulent un partage clair des pouvoirs entre les provinces, les municipalités et le gouvernement fédéral. Le Canadien de l'Ouest prétend que l'Ouest et le Nord ont atteint la maturité, mais Ottawa ne veut pas le reconnaître. La relation de dépendance entre Ottawa et l'Ouest n'est plus acceptable aujourd'hui. Le mouvement dit d'aliénation de l'Ouest est vigoureux et en pleine croissance. Les opinions exprimées semblent représenter le besoin fondamental des Canadiens qui vivent à l'ouest de la Tête-des-lacs, et ceux du Nord, d'être des partenaires égaux dans toutes les décisions qui les concernent. Voilà les courants de pensée et les tendances que je redoute dans l'Ouest du Canada.

Quelles sont les conséquences de la situation pour l'Ontario, en particulier, et pour le gouvernement fédéral et le reste du Canada en général? Les conséquences sont claires. Les décisions doivent revenir aux provinces. Le chef de l'opposition (M. Clark) a dit, et il a prouvé qu'il le pensait vraiment, que chaque fois que c'est possible, il faut laisser la municipalité ou la province décider et ne réserver au gouvernement fédéral que les décisions de portée nationale.

## • (1710)

L'Ouest ne peut plus et ne veut plus être considéré comme le parent pauvre de l'est du pays. Les Canadiens de l'Ouest ne veulent plus accepter une confédération qui peut permettre à un parti politique qui a remporté sa victoire en Ontario et au Québec de ne pas tenir compte du reste du pays. Si les habitants de l'Ouest trouvent cette situation injuste, je plains vraiment les pauvres habitants des provinces Maritimes qui sont encore moins nombreux qu'eux.

Je voudrais donner au gouvernement une liste de certaines des choses qu'il pourrait faire s'il voulait vraiment répondre aux aspirations légitimes de la Colombie-Britannique. Il y a d'abord le port de Vancouver. Ce gouvernement a déjà présenté trois fois une mesure visant à donner une plus grande autonomie au port de Vancouver et, trois fois, cette mesure n'a pas dépassé l'étape de la première lecture. Le port de Vancouver devrait être tout à fait indépendant, il devrait être exploité par des gens de la Colombie-Britannique, vivant en Colombie-Britannique. Les bureaucrates d'Ottawa ne devraient pas avoir le droit de prendre des décisions touchant le port de Vancouver.

Nous habitons sur la côte du Pacifique et c'est là que nous faisons notre commerce et que se trouvent nos marchés. Nous ne nous attendons pas que des fonctionnaires d'Ottawa comprennent nos problèmes et, d'ailleurs, nous ne le désirons pas.

Les bureaucrates du Conseil des ports nationaux à l'autre bout du pays ne devraient pas nous dire ce que nous pouvons et ne pouvons pas faire. Le port de Seattle, qui est administré au niveau local, a fait énormément de progrès ces dix dernières années aux dépens de Vancouver. Ce que nous voulons, c'est que le port de Vancouver soit administré localement et non pas par le Conseil des ports nationaux et par des échanges de correspondance détaillés avec les fonctionnaires d'Ottawa. Dans l'intérêt du pays, nous devons pouvoir prendre des décisions à l'échelon local pour faire face à la concurrence.

Il y a aussi les pêches de la côte ouest qui se distinguent des pêches en eau douce, des pêches de la région de l'Atlantique et des pêches de Terre-Neuve. Il faudrait au moins que le gouvernement nomme un sous-ministre des Pêches du Pacifique qui ait son bureau sur la côte ouest et qui puisse s'occuper personnellement des problèmes des pêcheurs de la côte ouest au lieu de le faire par téléphone à partir d'Ottawa. Le mieux serait de nommer un ministre des Pêches du Pacifique, originaire de préférence de la Colombie-Britannique, qui s'occuperait exclusivement de cette région. Si les bureaux de la Commission canadienne du blé étaient situés à Ottawa, tous les céréaliculteurs des Prairies comprendraient très bien ce que je veux dire quand je parle des pêches du Pacifique.

J'ai autre chose à dire. Chaque conseil, commission, groupe d'étude, groupe de travail, comité consultatif, société de la Couronne ou tout ce que vous voudrez, devrait être examiné minutieusement dans un but précis.

L'Orateur suppléant (M. Blaker): A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député mais son temps de parole est terminé.

M. Cook: Monsieur l'Orateur, je n'en ai que pour une minute.

Des voix: D'accord.

M. Cook: Est-ce que chaque région de notre pays est pleinement et adéquatement représentée dans le processus de décision? Sinon, le gouvernement devrait s'en assurer s'il veut faire taire les sécessionnistes.

Ce dont notre pays a besoin c'est d'un nouveau rêve national, et cette fois-ci, non pas un ruban d'acier pour nous lier ensemble, mais un rêve qui lie le cœur et l'esprit, un rêve qui nous rend égaux, chacun participant aux décisions pour le bien de tous. N'est-ce pas là le rêve de tout Canadien? N'est-ce pas là la position du Québec, des provinces atlantiques et sûrement de l'Ouest? Ils veulent une nouvelle, une vraie confédération de partenaires égaux. C'est le défi qui attend le gouvernement, imaginer comment cela est possible, comment nous pouvons tous nous sentir égaux, égaux dans une nouvelle confédération.

L'hon. Judy Erola (ministre d'État (Mines)): Monsieur l'Orateur, députés à la Chambre des communes, c'est pour moi un honneur que de participer au débat sur l'Adresse en réponse au discours du trône. Je voudrais d'abord offrir à madame le Président mes souhaits les plus sincères et la féliciter cordialement d'avoir été nommée à ces hautes fonctions. Vous aurez noté qu'à l'encontre des autres députés c'est tout naturellement que je l'appelle par son titre. Je suis convaincue que ses nouvelles fonctions seront pour elle une occasion de se distinguer à nouveau comme elle l'a fait par le passé. Par sa seule présence à la Chambre, elle raffermit le rôle de la femme dans les affaires de l'État, rôle qui ne cessera de grandir au cours des prochaines années.